

- Ordre du jour : présentation du dispositif LINKY compteur intelligent ENEDIS (ERDF)
- Pièce jointe : Diaporama de présentation ENEDIS

Présents :

- Elisabeth PIERRE, Interlocutrice ENEDIS en Seine-Saint-Denis
- Fabienne DUPUY, Adjointe au Directeur ENEDIS Seine-Saint-Denis
- Boujemaa EL KASMI, Vice-Président de la commission de téléphonie mobile et Adjoint à la Maire Chargé de la Préservation du patrimoine et du Développement durable
- Dalila MAAZAOUI, Vice-Présidente de la commission de téléphonie mobile et Adjointe à la Maire Chargée des Politiques familiales et sociales et de l'Egalité femme-homme
- Claudine BERNIERES, Vice-Présidente de la commission de téléphonie mobile et Adjointe à la Maire Chargée du Conseil de quartier du Saule Blanc
- Agnès HUGUES, Vice-Présidente de la commission de téléphonie mobile et Adjointe à la Maire Chargée des Circulations douces et du Conseil de quartier des Merisiers
- Lila RAHI, représentante de la coordination de la Confédération Sociale des Familles de Seine-Saint-Denis
- Monsieur LAPIDUS, représentant local de l'UFC Que Choisir
- Quentin BOTBOLL, représentant du SIPPAREC

Difficultés lors de la pose des compteurs :

Il est important d'avertir immédiatement Fabienne DUPUY ou Elisabeth PIERRE si des personnes se faisant passer pour des techniciens mandatés par ENEDIS tentent d'escroquer des habitants en leur réclamant une somme d'argent en l'échange d'une pose d'un (hypothétique) compteur. Ces pratiques sont malheureusement récurrentes.

Il a été signalé que des techniciens semblent avoir un comportement très indélicat avec des habitants. Dans ce cas également, il faut signaler ce comportement à ENEDIS.

Débats à propos de la pertinence des compteurs :

Le Directeur territorial d'ENEDIS, Pascal DASSONVILLE, a évoqué une première fois, au cours d'une rencontre avec la Maire en juin 2014 la mise en place des compteurs Linky sur la ville.

Boujemaa EL KASMI a mis en valeur une étude Allemande remettant en cause la pertinence des compteurs intelligents par les industriels au niveau Européen. Le premier Ministre Allemand a d'ailleurs lancé une étude sur le sujet. Madame DUPUY n'est pas en accord sur l'interprétation des résultats faite par Boujemaa EL KASMI qui conduirait à remettre en cause le bien-fondé de l'installation de ces compteurs.

ENEDIS rappelle que les compteurs ont déjà créé 18 emplois en Seine-Saint-Denis. Boujemaa EL KASMI met en avant les emplois de téléleveurs qui vont être supprimés de manière massive (8000 suppressions environ).

ENEDIS a vanté les mérites de ces compteurs qui permettront dorénavant de repérer plus facilement les pannes sans avoir à chercher physiquement sur le réseau ou, pire encore, à creuser sans succès des tranchées si le réseau est enterré. Le coût des travaux se verra logiquement baissé, tout comme la gêne occasionnée.

De plus, ENEDIS a rappelé que ces compteurs faciliteront l'usage de la domotique grâce à ses possibilités d'interconnexion avec d'autres appareils électroniques.

Ces compteurs permettront aussi de lisser les consommations pour éviter les surtensions si besoin est au lieu que le réseau soit brusquement et totalement interrompu (ce qui génère également des économies d'énergie au niveau macro (adaptation de la production aux consommations réelles)).

Les compteurs LINKY ne permettent pas la marge de tolérance permise par les compteurs actuels, autrement dit, au moindre dépassement les compteurs LINKY réajustent l'abonnement souscrit par le consommateur

#### Carte de déploiement des compteurs :

La pose des compteurs se fait par « grappe » de réseau. Ainsi, le Nord de Bondy qui est sur la même « grappe » qu'Aulnay-sous-Bois ont été parmi les premiers à disposer de ces compteurs sur la ville. ENEDIS a assuré que la composition sociologique ne rentrait pas en compte lors du choix de l'ordre des « grappes » concernées. Le but est de lisser les installations sur tout le département. Un calendrier de déploiement pourra être fourni à la ville tout en sachant qu'ENEDIS ne les programme qu'un mois à l'avance. Des habitants ont cependant reçu pour l'installation de Linky 45 jours avant.

#### Technologies utilisées :

Dalila MAAZAOUI a demandé un déploiement de la technologie G3 du CPL qui semble promettre une plus grande absorption de données par émission par rapport au G1. ENEDIS répond que son déploiement est encore au stade expérimental et il n'est pas prévu de commercialisation de cette technologie pour le moment.

Les antennes relais utilisées sont celles du réseau existant. Les données de consommation des compteurs seront acheminées via CPL vers le concentrateur ENEDIS le plus proche. Ensuite, ce concentrateur sera en liaison avec l'antenne relais la plus proche (2, 3 ou 4G) et des contrats sont passés avec les opérateurs de téléphonie mobile existants afin de transmettre les informations. Il n'y a qu'à Paris où le contexte sera différent puisque dans cette ville ENEDIS disposera ses propres antennes relais.

Les données reçues par les compteurs restent la propriété pleine de l'utilisateur. Les compteurs ne pourront pas être coupés à distance et nécessiteront toujours un passage à domicile comme le veut la procédure aujourd'hui.

#### Futures rencontres avec les élus et les habitants :

Dalila MAAZAOUI a proposé qu'ENEDIS vienne à la rencontre des habitants au sein des conseils de quartier pour mieux informer les habitants.

Une visite du laboratoire Linky pourra aussi avoir lieu pour les élus membre de la commission.

Une prochaine réunion pourra être programmée en septembre de nouveau entre ENEDIS et les élus afin d'aborder les points qui n'ont pas pu être étayés faute de temps.